

DÉLAIS DE PAIEMENT

Enfin sous les 11 jours ! Les retards de paiement au plus bas

Les comportements de paiement des entreprises s'améliorent : les délais se réduisent, confirment les données d'Altaires, pour atteindre un niveau historiquement bas en France. Les artisans restent les plus vertueux pour régler leur factures, les grandes entreprises, mauvaises payeuses.

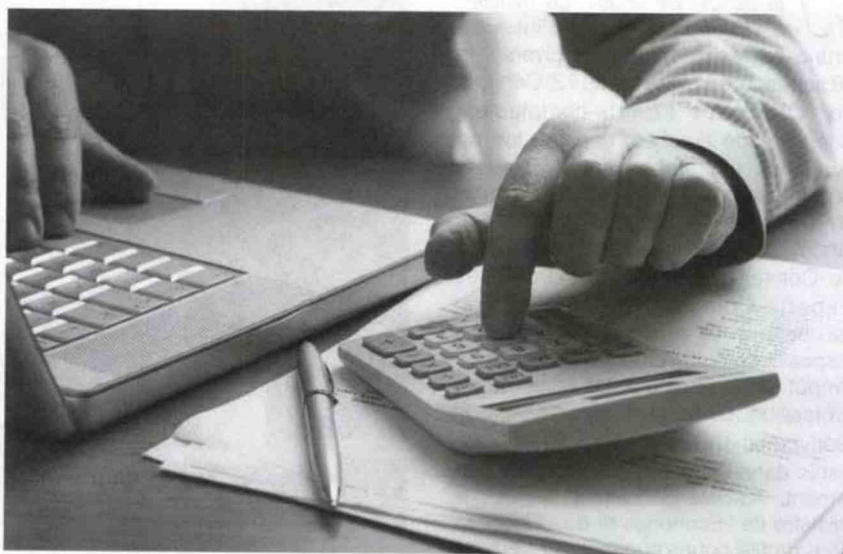
Moins de 11 jours : c'est le retard moyen des entreprises pour effectuer le paiement de leurs fournisseurs, au-delà du délai contractuel, selon le dernier bilan, publié le 14 septembre, de la société Altaires, spécialisée dans la Data Economy.

Une bonne nouvelle pour les entreprises, et un indicateur supplémentaire de la reprise économique en cours. « Inenvisageable durant le long tunnel de crise, inespéré il y a seulement deux ans lorsqu'ils approchaient 14 jours, le défi de ramener les retards de paiement sous le seuil des 11 jours serait-il enfin gagné ? », s'interroge Thierry Million, directeur des études d'Altaires. Si la conjoncture explique en partie ce recul des retards de paiement, ce sont surtout le renforcement des sanctions prises par Bercy à l'encontre des mauvais payeurs et l'intensification des contrôles de la DGCCRF (Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes) qui ont incité les entreprises à régler leurs factures dans les temps. En France, seulement moins d'une entreprise sur deux (43,4 %) règle ses fournisseurs dans les délais, contre 64,6 %, en Allemagne.

Ainsi, la tendance favorable en matière de délais de paiement se confirme. Pour rappel, dans les années 1990, le délai contractuel était de plus de 70 jours, contre 50 jours aujourd'hui. Malgré un délai bien plus long, le retard moyen avoisinait 20 jours, alors qu'on vient de passer sous la barre des 11 jours (10,9). « Réglementation, prévention mais aussi sanctions ont été essentielles pour accélérer l'encaissement des factures. Mais plus encore, c'est la prise de conscience du danger que fait peser le non-respect des délais de règlement sur le développement des entreprises qui sera la clé du changement durable des comportements de paiement », rappelle Thierry Million.

Les artisans meilleurs payeurs

C'est le secteur privé qui connaît l'amélioration la plus notable, avec des disparités selon l'activité des entre-



prises. Exemple, en un an, les sociétés commerciales ont réussi à réduire d'un jour leur retard de paiement moyen, relève Altaires. Dans ce secteur, ce sont les artisans qui respectent le mieux les délais, avec seulement 8,3 jours de retard de règlement, ce deuxième trimestre. On y retrouve, en particulier, ceux du bâtiment, secteur dont 60 % des acteurs paient leurs factures à l'heure. En revanche, dans le transport et la logistique, l'information communication, environ seulement un tiers des acteurs respectent les délais de paiement. Et les grands groupes français ne sont pas exemplaires. « Même quelques décideurs grands donneurs d'ordre regrettent que leurs organisations s'attachent essentiellement au suivi des encaissements clients, et encore insuffisamment à celui des règlements fournisseurs », note le directeur des études d'Altaires. Les grandes entreprises affichent en effet des retards plus importants que la moyenne, soit 14 jours, selon les données de l'Observatoire des délais de paiement, publiées en mars dernier.

Quant au secteur public, si des efforts ont été entrepris, ils peinent à se concrétiser : le retard moyen de paiement pour les commandes publiques s'élève

à 13 jours dans l'administration d'Etat. Côté collectivités, il atteint même près de 19 jours pour les régions, contre 13,2 jours, en moyenne, pour les départements. Avec 7 jours, les communes sont plus soucieuses des délais, qui restent stables depuis le début de l'année.

La France sur le podium européen

En Europe, cette moyenne des dépassements est de 13,2 jours. Mais les disparités sont grandes. Ainsi, parmi les très bons élèves, on retrouve les entreprises néerlandaises dont le retard n'est que de 5,9 jours, suivies par l'Allemagne (6,8 jours), qui cède sa première place. Le podium européen est complété par la France. En revanche, les retards de paiements restent très importants pour le Portugal (26,8 jours), l'Irlande (19,1 jours) et l'Italie (18 jours). Si dans l'ensemble, au niveau européen, les comportements de paiement ont tendance à s'améliorer, le Royaume-Uni ne fait pas bonne figure. Notre voisin d'outre-Manche s'éloigne, en effet, des 14 jours, seuil sous lequel il n'est pas passé depuis le début de la crise.

Raphaël AUDEMA et B.L.